Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260520-D2026_05_18-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2026 – 05 – 18**
Décision du 20 mai 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-six, le **20 mai** à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	13 mai 2026
Nombre de membres	En exercice : 35 Quorum : 18 Présents : 26 Votants : 31 (5 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Olivier BODIN, Anne-Marie ECHELARD, Philippe LANGLOIS, Schirel LEMONNE, Jean-Marc LEVEQUE, Ludovic LONCLE, Séverine MAYEUX, Bénédicte PINARD, Christophe REBULARD, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sébastien CHANCEREL, Sylviane GUILLOT, Jacky LECHABLE (départ pour ce rapport), Michel MERCIER. **Noyal-sur-Vilaine :** Sébastien COQUELIN, Nadège GASPARETTO, Céline GOVEN, Marie-Claude HELSENS, Marielle MURET-BAUDOIN. **Piré-Chancé :** Patricia CASSONNET, Dominique DENIEUL (départ pour ce rapport), Martine JOUANNET. **Servon-sur-Vilaine :** Benoît DUFLOS, Rozanne JAMAIN, Dominique MARCHAND, Melaine MORIN.
Absents excusés	François BRISSIER (pouvoir à Ludovic LONCLE), Stéphanie DOUESSIN, Laëtitia MIRALLES (pouvoir à Anne-Marie ECHELARD), Géraldine HARNOIS-MARTIN (pouvoir à Sylviane GUILLOT), Emmanuel CASADO (pouvoir à Sébastien COQUELIN), Victor CORREIA (pouvoir à Marie-Claude HELSENS), Stéphane LENFANT, Lara BAKHOS.
Absents	Jean-Benoît DUFOUR
Secrétaire de séance	Patricia CASSONNET

Compte Financier Unique 2025 –ex-SISEM

Conformément aux prescriptions légales, le Président se retire pour l'approbation des comptes administratifs. Marielle MURET-BAUDOIN, première Vice-présidente présente lors de ce rapport, préside la séance.

Melaine MORIN explique que conformément à l'article 205 de la loi de finances pour 2024, les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents.

Suite à la dissolution du Comité syndical du SISEM au 31 décembre 2025, la Pays de Chateaugiron Communauté par délibération n° 25-02-03 du 27 février 2025 à approuver le principe du transfert de la totalité des soldes des comptes, et à autoriser le Président à signer tout document s'y rapportant.

Il est ainsi proposé au Conseil communautaire de délibérer sur le compte financier unique du budget SISEM après en avoir :

- constaté pour la comptabilité du SISEM, les états des dépenses et des recettes ;
- reconnu la sincérité des restes à réaliser ;
- approuvé les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Budget SISEM

SECTION de FONCTIONNEMENT

Recettes 2025	650 096,28 €
Dépenses 2025	233 584,65 €
Résultat de l'exercice 2025 (excédent)	416 411,63 €
Résultat de fonctionnement cumulé (excédent)	238 580,85 €
Résultat de l'exercice cumulé 2025 (excédent)	655 092,48 €

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260520-D2026_05_18-DE

SECTION d'INVESTISSEMENT

Recettes 2025	211 900,29 €
Dépenses 2025	173 886,27 €
Résultat de l'exercice 2025 (excédent)	38 014,02 €
Résultat d'investissement cumulé (excédent)	1 435 021,87 €
Résultat de l'exercice cumulé 2025 (excédent)	1 473 035.89 €

RESTES À REALISER 2025 (Dépenses)

En recettes	0,00 €
En dépenses	190 544,98 €
Soldes des restes à réaliser	- 190 544, 98 €

Dominique DENIEUL et Jacky LECHABLE sortent de la salle.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ✓ de valider le compte financier unique 2025 du budget ex-SISEM.

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente,

Marielle MURET-BAUDOIN

La Secrétaire de séance,

Patricia CASSONNET